

La famille du mot RITE est-elle laïcisable ?

Rite et **rituel** sont depuis longtemps, semble-t-il, passés dans l'usage ordinaire de la langue et se rapprochent des familles de **règle**, **périodicité**, etc. Qu'en est-il exactement ? Un peu de lexicologie historique peut être utile...

Le *Trésor de la langue française*, tome XIV, 1990, fournit les informations suivantes :

RITE subst. masc. [ÉTYM. : du lat. *ritus*, “rite, cérémonie religieuse” et “usage, coutume” ; sous la forme *rit* [sans e final] dès 1479 en français ; en anglais, *rite* est un terme de religion depuis environ 1315].

A- 1. RELIG. Ensemble de prescriptions qui règlent la célébration du culte en usage dans une communauté religieuse. Synon. *cérémonial*. *Rite ancien, antique, sacré, traditionnel ; rite ambrosien, dominicain, latin, mozarabe, romain ; rite alexandrin, arménien, byzantin, grec, maronite, syrien*.

- LITURG. CATH., vieilli. Degré de solennité d'une fête religieuse. cit. de J-K. HUYSMANS, *L'Oblat*, 1903.

2. Par analogie [à propos d'une société secrète]. Rite écossais, maçonnique. *Chez lui [Alexandre de Cagliostro], de réelles connaissances ésotériques - n'a-t-il pas fondé un rite maçonnique particulier, le rite égyptien ?* (CARON, HUTIN, *Alchimistes*, 1959).

3. Par métonymie, surtout au plur. Geste, célébration prescrit(e) par la liturgie d'une religion. Synon. *rituel*. *Rites du cérémonial, du culte, de la sépulture*. cit. de Pierre LEROUX, *Humanité*, 1840 et André BILLY, *Introibo*, 1939.

- Par extension : *Les vieilles sociétés avaient leurs livres sacrés, leurs épées, leurs rites nationaux, leurs traditions, qui étaient comme le dépôt de l'éducation et de la culture nationale* (RENAN, *L'Avenir de la science*, 1890).

ETHNOLOGIE. *Rites, rituel, cérémonies de passage* (à l'art. *passage*) : Cérémonial qui, dans le déroulement d'une vie d'homme, marque la séparation entre une étape qui finit et une autre qui commence : *pour [l'ethnologue français] Van Gennep, aucun événement normal de la vie n'échappe à la notion de rites de passage [...], le rite en lui-même comporte trois moments : la séparation d'avec l'étape antérieure, la phase transitoire et périlleuse, la réintégration de l'individu dans le groupe* (ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE, 1975). *Il faut signaler chez les Juifs au moins 3 groupes de cérémonies obligatoires de passages (circoncision, mariage, funérailles) et 4 chez les chrétiens (baptême, première communion et confirmation, mariage, funérailles)* (G-H. Bousquet, *Pratiques rituelles de l'Islam*, 1949).

L'un des rites de passage le plus universellement répandu dans les sociétés archaïques est celui qui impose au guerrier diverses précautions pour se détacher de la vie ordinaire et s'y réintégrer ensuite (Jeux et sports, 1968).

On peut constater que le mot **rite** est assez fortement ancré dès l'origine à un contexte religieux ; cependant, les associations maçonniques elles-mêmes n'ont pas hésité à détourner le sens du substantif de sa stricte obédience religieuse et ce, pour lutter contre l'influence temporelle de certaines religions... D'autre part, Renan, grand perturbateur des convictions de son époque, notamment avec sa scandaleuse Leçon inaugurale au Collège de France, en 1862, a largement utilisé le mot **rite** en un sens beaucoup plus ethnologique que religieux.

RITUEL I. adj. [ÉTYM. du lat. *rituales (libri)*, “(livres) traitant des rites” ; 1564, Rabelais, V^o livre : *livre rituel*].

A.- RELIGION **1.** Qui a trait aux rites + CIT. de WEILL en 1931.

2. Qui constitue un rite ; qui est conforme au rite + CIT. de G-H. Bousquet, op. cit., 1949.

B – par analogie. Réglé comme par un rite ; organisé d'une manière obligatoire et précise + CIT. de Julien Gracq (*promenade rituelle*).

II. subst. [ÉTYM. 1778, Voltaire (in Littré)].

A. – RELIGION. Livre liturgique catholique contenant les rites des sacrements et des sacramentaux et diverses formules (exorcismes, bénédictions). *Le rituel romain. Le rituel de Paris. On a imprimé un nouveau rituel* (Acad. fr.).

- par analogie. *Rituels égyptiens*. Ensemble de textes, sur papyrus ou gravés sur les murs des temples, indiquant l'ordonnement des cérémonies dans l'ancienne Égypte ; par méton., ces cérémonies elles-mêmes + CIT. d'une mythologie (1981).

B. – Ensemble des règles et des rites d'une religion, d'une association + CIT. d'un ouvrage sur la philosophie et l'hist. des religions, 1957 : *les rituels religieux...* + CIT. Naudon, *La Franc-Maçonnerie*, 1963 : *le rite écossais ancien et accepté*.

- par analogie. *Tel autre [bébé], dans une circonstance analogue, se lamente parce que les rituels du coucher n'ont pas été observés* (Jeux et sports, 1967).

RITUELLEMENT adv. [ÉTYM. de *rituel* ; 1910, Péguy].

a) RELIG. D'une manière rituelle ; en observant les prescriptions qui règlent un culte, une religion : P. Morand, 1930 : *viande rituellement préparée [pour les Juifs]*.

b) par analogie. Selon une pratique habituelle. Synon. *invariablement*. CIT. de Céline, *Voyage...* 1932.

N.B. Le **ritualisme** a été une tendance de l'église anglicane, à la fin du XIX^e s., à vouloir augmenter l'importance des rites et à se rapprocher de certains rites catholiques romains (Cit. d'A. Maurois, *Disraëli*, 1927). *Par ext.*, “respect exagéré des rites d'un culte ; formalisme liturgique”. Par analogie : “Fait d'être attaché à des pratiques, à des manières habituelles de faire”. (cit. de Mounier, *Traité du caractère*, 1946). Tout d'abord, **ritualisme** a signifié, pour le lexicographe français Boiste, en 1829 : “description, traité, système des rites de l'église”.